

AMPLIFICATEUR AUDITIF

Intérêt

Permet d'augmenter de quelques décibels des sons tels que la voix d'un interlocuteur dans une même pièce, la sonnerie d'un interphone, la radio ... avec la possibilité de régler le volume (selon le modèle, un par oreille).

Ce dispositif non-médical est adapté aux pertes auditives légères ou débutantes de personnes non-appareillées.

Vigilance

N'étant pas un dispositif médical, l'amplificateur ne s'adapte pas à l'audition de la personne.

La recharge régulière est indispensable pour son bon fonctionnement. Avant tout éventuel achat, il serait important de questionner le type de rechargement souhaité :

- piles,
- recharge filaire ou sur socle ?



Repérage dans l'accompagnement d'usage

Lors d'interventions à domicile, le repérage des changements d'usages peut porter sur :

- le constat que le bénéficiaire ou l'aidant ne réussit plus à installer le dispositif correctement ;
- une altération dans l'usage du bouton de réglage du volume

AIDE À LA COMMUNICATION

Intérêt

[En savoir plus](#)

Permet de construire des messages à partir d'une bibliothèque de symboles, de photos ou dessins personnalisés, de mots.

Une synthèse vocale permet d'entendre les messages construits à partir des symboles/photos/mots/images/phrases, etc.

Il existe différents modèles : application mobile pour tablette ou smartphone, logiciel à installer sur un ordinateur ou tablette ...

Vigilance

La préconisation et mise en usage d'un tel dispositif nécessite l'intervention d'un professionnel spécialisé : bilan des capacités de la personne et choix de la solution la plus adaptée.

Un temps d'apprentissage étant nécessaire, il peut être utile que les AVS aient l'opportunité de rencontrer le professionnel avec le bénéficiaire.

Accompagnement et repérage

Le repérage des changements d'usages peut porter sur :

- une altération dans la manière dont le bénéficiaire s'en sert : semble peiner à trouver des mots/symboles ... habituellement retrouvés avec aisance
- une frustration ou impatience du bénéficiaire face à un manque de mots/symboles paramétrés



Toujours en lien avec les autres – volet sentinelle

1 Identifier les besoins et recueillir les attentes de la personne

2 Repérer les indicateurs de la fragilité : définir des priorités en fonction des capacités et état de santé psychoaffective du bénéficiaire, de l'environnement aidant et l'évolutivité de la situation

3 Chercher l'aide technique, technologique la plus adaptée

Le projet de vie coconstruit avec le bénéficiaire sert de boussole lors de la recherche d'aides techniques.

4 Questionner le besoin d'intervention d'un ergothérapeute pour effectuer un bilan d'autonomie fonctionnelle dans le milieu de vie

5 Rechercher un soutien financier potentiel

6 Accompagner la démarche en ajustant les priorités et le projet de vie en conséquence



Accompagnement

Afin d'encourager les intervenants du domicile à être acteurs dans l'accompagnement du choix de l'outil et de son usage, un responsable de secteur peut :

- En réunion d'équipe, sonder les AVS sur les bénéficiaires de leur secteur réfractaires à l'usage d'appareils auditifs (dispositifs médicaux) mais qui sembleraient avoir une possible baisse d'audition – proposer aux AVS de soulever l'idée d'utiliser un amplificateur auditif (dispositif non-médical) lors d'une prochaine intervention au domicile ;
- Questionner les connaissances des AVS sur leur manière de communiquer avec un bénéficiaire rencontrant des difficultés d'élocution, en utilisant des gestes non-verbaux : par ex. « comment faites-vous pour comprendre tel bénéficiaire ? », « Par quel moyen est-ce que vous réussissez à vous faire comprendre par tel ou tel bénéficiaire ? » – cela pourrait alimenter les réflexions sur quels icônes suggérer pour paramétrage sur un support numérique, par exemple une clé pour indiquer le souhait de sortir promener son chien ;
- Encourager les AVS à utiliser régulièrement un support de communication lorsque mis en usage par un bénéficiaire ; cela participerait à créer un confort d'usage par le bénéficiaire



Repérage & Prévention

Sentinelle

Les intervenants du domicile peuvent :

➔ être acteurs dans le repérage des changements d'usage :

- Suite à la mise en usage d'un amplificateur auditif, les AVS notent que le bénéficiaire semble s'intéresser à l'idée de s'équiper d'appareils auditifs mais n'ose pas en parler, peut-être par pudeur/fierté ... (« j'aurais dû m'équiper bien avant ! ») ; il peut être utile de mettre le sujet à l'ordre du jour lors d'une prochaine révision du plan d'aide avec le bénéficiaire et/ou son aidant ;
- Le bénéficiaire ne se sert plus aussi spontanément d'un outil d'aide à la communication ; un questionnement autour des capacités motrices peut être de rigueur (besoin d'un support pour stabiliser l'outil lors de son usage, par exemple ?), ainsi que sur l'état de fonctionnement de l'outil (rechargement régulier, propreté de l'écran, taille des icônes ... ?)

Lorsqu'un bénéficiaire montre le désir de communiquer sans le pouvoir à sa manière habituelle, il est important d'éliminer tout soupçon de troubles d'audition, de langage, de possibles troubles neurologiques. S'il y a un historique d'interventions auprès d'un orthophoniste, il est possible, avec l'accord du bénéficiaire, de partager les connaissances du terrain avec ce professionnel afin de permettre un accompagnement ajusté.

Inspirez-vous des sites ressources !

- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/web_rbpp_deficience_volet_ephad.pdf
 - pages 46 – 50, sur la déficience auditive
- <https://www.surdifrance.org/qui-sommes-nous/nos-actions/documentation/>
- <https://franceavc.com/federation>